Mairie le Charme
3 route d'aillant
45230 Le Charme
Tel : 02.38.97.11.10
Mail ; mairie@lecharme.fr

LISTE DES DELIBERATIONS

DU DERNIER CONSEIL

DU 6 NOVEMBRE 2026

Convocation du 30 octobre 2026

Présents :

Mme ROBINEAU Isabelle, Mr GUIBERT Joël, 1er adjoint, Mme SALIN Myriam 2eme adjointe, Mme LE COURTOIS Sabine, Mme MOURAO Audrey, Mr BORY Xavier, Mr DUPONT Jordan, Mr GODARD David, Mr PLE Alexandre.

Absente : Mme SINAL Audrey,

Absent excusé : Mme DAGONEAU Ophélie, donne procuration à Mme LE COURTOIS Sabine

1. **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Madame SALIN Myriam a été désignée secrétaire de séance.

2. **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL**

Le conseil municipal à l'unanimité ACCEPTE et APPROUVE le dernier procès-verbal.

3. **DOSSIER MERLIN**

La mairie a reçu un courrier de Monsieur MERLIN, sollicitant un échange avec la commune.
Le chemin traverse actuellement la propriété, qui rejoint la route des Frébitons.
Monsieur MERLIN propose de passer dernière la mare.
Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité ACCEPTE et APPROUVE le déplacement du chemin.

4. **ORGANISATION DU 11 NOVEMBRE**

9h00 rassemblement devant le monument aux morts avec la fanfare de Triguères.
Ensuite direction le cimetière pour y déposer 12 roses blanches.
Monsieur DUPONT Jordan fera la circulation
Et pour terminer un pot de l'amitié sera servi.

5. **DELIBERATION CADEAUX ET BONS D'ACHAT POUR LES ENFANTS A NOEL**

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité ACCEPTE et APPROUVE les cadeaux d'une valeur de 30€ pour les enfants et les bons d'achat d'une valeur de 20€ pour les ados.

6. **CONVENTIONS SALLE DES FETES**

- Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité APPOUVE et ACCEPTE la nouvelle convention pour la salle des fêtes.

Monsieur GUIBERT Joel sort de la salle

- Après en avoir délibéré le conseil municipal APPOUVE et ACCEPTE la demande de l'association « la Charmoise 2.0 » pour forfait annuel de location.

9 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION

7. DM N°1 (DECISION MODIFICATIVE)

Suite à un courrier reçu de la préfecture sur la qualité comptable de la commune,

Madame le Maire tient à FELICITER Christelle la secrétaire de mairie, pour la note obtenue de 100/100 sur la qualité comptable

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité ACCEPTE et APPROUVE la DM (Décision Modificative)

8. DEVIS ETUDE DE SOL ASSAINISSEMENT MAIRIE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité ACCEPTE et APPROUVE le devis du cabinet d'étude d'ACE ASSAINISSEMENT pour un montant de 599€ HT.

9. DESIGNATION SUPPLEANT COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

1 suppléant à la commission VOIRIE de la communauté de Commune Canaux et Foret en Gatinais

- Monsieur DUPONT Jordan

1 suppléant à la commission PETIE ENFANCE de la communauté de Commune Canaux et Foret en Gatinais

- Madame MOURAO Audrey

10. REMBOURSEMENT MADAME ROBINEAU ISABELLE ACHAT DE GRANULES EN LIEGE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité ACCEPTE le remboursement pour l'achat de granulés en liège payé par madame ROBINEAU Isabelle à la société La maison naturelle.

11. DIVERS

- Prochaine commission travaux le 10 novembre 2026 à18h30.
- Donation SURGET proposition à 1€ symbolique mis au prochain conseil municipal.
- Téléphonie mobile des courriers sont partis chez Free, Bouygues, SFR, Orange et le préfet.

Fin de séance 21h30

Le maire
Isabelle ROBINEAU

MAIRIE DE CHARME 45230 (Loiret)